



CC Vierzon-Sologne-Berry (Siren : 200033207)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vierzon
Arrondissement	Vierzon
Département	Cher
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	20/06/2012
Date d'effet	01/01/2013

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. François DUMON

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 rue Blanche Baron
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	18100 VIERZON
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@cc-vierzon.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	34 718
-----------------------------	--------

Densité moyenne 125,00

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
18	Dampierre-en-Graçay (211800859)	260
18	Foëcy (211800966)	2 107
18	Genouilly (211801006)	702
18	Graçay (211801030)	1 467
18	Méry-sur-Cher (211801501)	691
18	Nohant-en-Graçay (211801675)	306
18	Saint-Georges-sur-la-Prée (211802103)	637
18	Saint-Hilaire-de-Court (211802145)	618
18	Saint-Outrille (211802285)	218
18	Thénioux (211802632)	676
18	Vierzon (211802798)	27 036

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <p>- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz</p> <p><i>Modernisation, extension et entretien de l'éclairage public sur toute voirie et bâtiments publics confiés par transfert de compétence et de biens au Syndicat Départemental d'Energie du Cher : ? Toutes études de faisabilité permettant d'améliorer l'éclairage public et les illuminations festives. ? Prise en charge de l'installation des prises pour les illuminations festives ; l'acquisition des illuminations restes à la charge des communes (sont concernées les communes de Dampierre en Graçay, Genouilly, Nohant en Graçay, st Georges sur la Prée, St Hilaire de Court et St Outrille à compter du 1er janvier 2013 date de la fusion des cdc Vierzon des 5 Rivières et CDC des Vallées vertes du Cher Ouest ) Pour les communes rurales (de moins de 2000 habitants) : Modernisation, extension et entretien de l'éclairage public cohérent et coordonné ainsi que toutes études de faisabilité permettant d'améliorer l'éclairage public.</i></p>
<p>- Hydraulique</p> <p>*- Aménagement du Canal de Berry, de ses berges et de ses ouvrages. Cette compétence comprend également l'aménagement et la valorisation de ses abords.</p>
<p>- Autres énergies</p> <p>*- Création, aménagement d'une zone de développement éolien sur l'ensemble des 7 communes. Tous aménagements du Canal de Berry, de ses berges et ouvrages. Cette compétence comprend également l'aménagement et la valorisation de ses abords Canal de Berry pour les communes de Mery sur Cher, Thénioux et Vierzon</p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement non collectif</p> <p>*- Création et gestion d'un Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) pour toutes les compétences obligatoires ( contrôles techniques des installations d'assainissement individuel) ainsi que pour les compétences facultatives suivantes: entretien des installations et réhabilitation des installations</p>

<p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p>*- <i>Gestion du ramassage, du tri et du traitement des ordures ménagères et des déchets assimilés ainsi que leur valorisation.</i></p>
<p>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</p>
<p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>création, entretien et gestion des bornes de recharge électrique</i></p>
<p><b>Sanitaires et social</b></p>
<p>- Aide sociale facultative</p> <p>*- <i>Cf action de développement économique : - Chomage et insertion</i></p>
<p>- Action sociale</p> <p><i>la petite enfance, enfance jeunesse: Sont considérées d'intérêt communautaire pour les communes rurales (moins de 2000 habitants) -les actions périscolaires en faveur de l'enfance et de la jeunesse (3 à 17 ans) -création, entretien et gestion d'un centre de loisirs sans hébergement à Genouilly -toutes activités périscolaires organisées par le centre de loisirs dont les ateliers découvertes (ex CEL) -soutien financier concernant l'organisation d'activités pédagogiques, périscolaires ou interscolaires assurées par: -l'école intercommunale de pêche et son association la Brème - l'USEP</i></p> <p><i>- les coopératives scolaires - Les actions en faveur de la petite enfance de 0 à 6 ans: - création et gestion d'une structure multi accueil à Genouilly - création et gestion d'un relais assistant(e)s maternel(le)s parents enfants (RAMPE) 0 Genouilly - création et gestion de lieu de rencontres parents enfants - création de points d'accueil pour les assistant(e)s maternel(le)s - sances récréatives</i></p>
<p><b>Développement et aménagement économique</b></p>
<p>- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire définies localement dans les zones de développement économique et soutien aux activités économiques des nouvelles zones économiques. *- <i>Création, aménagement, gestion, promotion, entretien des futures zones d'activités et de la zone existante espace des petits fossés à Gracay-St Oustrille. *- Création, aménagement et promotion des équipements mis à disposition et de tous projets touristiques retenus dans le cadre d'études. *- Acquisition, réhabilitation, rénovation, entretien de locaux d'activités économiques et/ou d'ateliers relais sur les zones déclarées d'intérêt communautaire: - Espace des petits Fossés à Gracay-St Oustrille. - ZAC La Plaisance à Gracay. - ZAC les Maisons Rouges à St Hilaire de Court. - Site de l'ancienne usine verte route de Vatan à Gracay sur lequel est instituée une taxe professionnelle de zone (TPZ). *- Participation financière aux associations à rayonnement intercommunal dans le cadre d'une compétence exercée par la communauté - Economie. - Agence de Développement du Cher (ADC). *- Toutes les zones d'activité économiques actuelles et futures sont considérées d'intérêt communautaire.</i></p>
<p><b>Développement et aménagement social et culturel</b></p>
<p>- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs</p> <p>*- <i>Acquisition, construction, extension, gestion, entretien et fonctionnement des équipements sportifs et culturels: - Centre intercommunal culturel et de loisirs à Saint Hilaire de Court. *- Soutien des activités et des animations culturelles et sportives : - Participation financière aux associations à rayonnement intercommunal dans le cadre d'une compétence exercée par la communauté. 5 comple - *- Acquisition, construction, extension, gestion, entretien et fonctionnement des équipements sportifs et culturels: - 4 complexes sportifs: Genouilly, Gracay, Saint-Georges-sur-la Prée et St Hilaire de Court - Terrain sportif et de Loisirs aux marnières à Dampierre en Gracay - Centre nautique à Gracay - Sentiers botaniques à Genouilly - Parcours de santé à Genouilly *- Soutien des activités et des animations culturelles et sportives : - Participation financière aux associations à rayonnement intercommunal dans le cadre d'une compétence exercée par la communauté</i></p>
<p>- Activités péri-scolaires</p> <p>*- <i>Actions périscolaires en faveur de l'enfance et de la jeunesse (de 3 à 17 ans). *- Mission locale jeunes du Pays de Vierzon. *- Création et gestion d'un centre de loisirs sans hébergement. *- Contrat éducatif local : - Conclusion et mise en oeuvre d'un Contrat Educatif Local. *- Toutes activités périscolaires organisées par le centre de loisirs ou par contrat, convention ou autres avec des organismes extérieurs compétents et agréés. *- Mise en oeuvre de toutes activités et animations périscolaires organisées par le centre de loisirs ou par contrat, convention ou autres avec des organismes extérieurs compétents et agréés. *- Subventions aux associations et aux coopératives scolaires comme aide à</i></p>

*l'organisation d'un voyage, d'une sortie ou autres activités pédagogiques, périscolaires ou interscolaires, le conseil communautaire arrêtera chaque année la liste des bénéficiaires et le montant des subventions attribuées. \*- Participation financière aux associations à rayonnement intercommunal dans le cadre d'une compétence exercée par la communauté:*

- Enfance jeunesse. - USEP. - Evasions. - Association de pêche "la brème". - Coopératives scolaires de Dampierre-en-Gracay, Genouilly, Gracay, Gracay, Saint Georges sur la Prée et Saint Hilaire de Court. \*- Soutien par le biais d'une subvention ponctuelle, aux associations sportives ou culturelles pour l'aide au démarrage d'une nouvelle branche d'activités destinées aux enfants et aux adolescents; le conseil communautaire arrêtera chaque année la liste des bénéficiaires et le montant des subventions attribuées. \*- Actions en faveur de la petite enfance (0 à 6 ans) :
- Création d'une structure multi accueil pour une aide renforcée aux familles en offrant un choix diversifié pour la garde des jeunes enfants. - Création, réhabilitation et gestion d'une structure multi-accueil pour une aide renforcée aux familles en offrant un choix diversifié pour la garde des jeunes enfants (mise à disposition de l'ancien presbytère de Genouilly). - Création de séances récréatives. - Création d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). - Actions d'aide à la parentalité avec la création et la gestion de lieux de rencontres parents-enfants. - Création de points d'accueil pour les assistantes maternelles (AM).

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Culture : Music'art Equipements de loisirs*

- Activités sportives

*\*- Equipement de loisirs : - Réalisation et gestion d'une patinoire sur le site Sté Française.*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*\*- Etudes de zones d'activités : - Développement des moyens de communication modernes comme l'installation du très haut débit ou la téléphonie IP pour tous. \*- Etudes de zones d'aménagement concerté: - Création, aménagement, gestion, promotion, entretien des futures zones d'aménagement concerté. \*- Les ZAC sont considérées d'intérêt communautaire lorsqu'elles sont directement liées à des opérations concernées par une compétences transférée.*

- Organisation des transports non urbains

*\*- Cf aménagement rural : - Desserte ponctuelle du centre de loisirs de Vierzon.*

- Etudes et programmation

*\*- Etudes de zones économiques. \*- Etudes techniques et financières pour le développement des commerces ou des activités artisanales au profit des communes : - Toutes études permettant la reprise d'un commerce ou d'un fonds de commerce ou d'une activité artisanale par une commune. \*- Etudes de projets touristiques : - Signalétique touristique des entrées de bourgs*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*\*- Création de voirie reliant les ZA, ZAC et Zones économiques aux voies d'accès communautaires, départementales, nationales et autoroutières. \*- Création et entretien des voiries internes aux zones et celles d'intérêt communautaire reliant les zones d'activités économique et ZAC aux voies d'accès communales, communautaires, départementales, nationales et autoroutières. \*- Aménagement, réhabilitation et entretien des voies publiques goudronnées (rues, places parkings...) inscrites au tableau de classement unique, les voies internes aux lotissements ne sont prises en charge qu'après création par les communes et inscription au tableau. \*- Aménagement, réhabilitation et entretien des voies publiques goudronnées d'intérêt communautaire (rues, places, parkings...) inscrites au tableau de classement unique (tableau annexé aux procès verbaux de mise à disposition). \*- Aménagement et rénovation des centres bourgs : - Aménagement, rénovation et valorisation des centres bourgs. \*- Etude de faisabilité en vue de permettre à la communauté d'ajouter des compétences complémentaires concernant l'élagage, le girobroyage des fossés jouxtant les voies communautaires avec la mutualisation des moyens techniques. \*- Acquisition et entretien de panneaux signalétiques et de signalisation divers assurant l'information et la sécurité des personnes et des biens. \*- Sont considérées d'intérêt communautaire les voiries (bitume voies et trottoirs, caniveaux) à usage principal de desserte d'une ZAC, d'une zone d'activité ou d'un équipement qui auront été transférés dans le cadre des compétences et de l'intérêt communautaire qui les précise.*

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme  
 \*- Etude de projets touristiques ; - Signalétique des entrées de bourg. \*- Création, aménagement et promotion des équipements mis à disposition et de tous projets touristiques retenus dans le cadre d'études. \*- Construction réhabilitation, aménagement, gestion, promotion et entretien des équipements touristiques d'intérêt communautaire : - Les 2 lavoirs de Dampierre-en-Gracay - L'Abside Saint Martin à Gracay abritant l'office de tourisme - Le bâtiment abritant le Musée de l'Ocre à St Georges sur la Prée - Les anciens moulins de Gracay accueillant la Maison des Energies - Le bâtiment abritant le Musée de la photographie à Gracay - Le circuit touristique Zulma Carraud à Nohant en gracay \*- Soutien des activités et animations touristiques : - Participation financière aux associations à rayonnement intercommunal dans le cadre d'une compétence exercée par la communauté. \*- Tourisme : - Office de tourisme des Vallées vertes. - Les amis du Musée de l'Ocre. - Les amis du Musée de la photographie. \*- Cf action de développement économiques : - Office de pôle, opérations et animations, campings et aires d'accueil de camping-cars de moins de 50 places. - Aménagement de l'espace : - La création, l'aménagement l'entretien et la gestion des aires de camping-car. Création, aménagement, entretien et gestion des campings Promotion du tourisme, dont création des offices de tourisme

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

\*- Réalisation d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) : - Etude PLH. \*- Toutes études dans le cadre de l'aménagement du territoire intercommunal : - Etude du schéma d'accessibilité des équipements communaux et communautaires des communes de moins de 2000 habitants.

- Politique du logement social

Politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

\*- A travers l'élaboration d'un PLH.

#### Infrastructures

- Eclairage public

\*- Modernisation, extension et entretien de l'éclairage public sur toute voirie et bâtiments publics confiés par transfert de compétence et de biens au Syndicat Départemental d'Energie du Cher : - Modernisation, extension et entretien de l'éclairage public cohérent et coordonné. \*- Toutes études de faisabilité permettant d'améliorer l'éclairage public et les illuminations festives. \*- Prise en charge de l'installation des prises pour les illuminations festives; l'acquisition des illuminations restes à la charge des communes.

#### Autres

- NTIC (Internet, câble...)

\*- compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévue au I de l'article L 1425.1 du CGCT

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

- Autres

\*- Prestations de services pour une ou plusieurs de ses communes membres en lien avec les compétences transférées dans les domaines de la voirie et des équipements culturels et touristiques, dans les conditions définies par convention. \*- Actions en faveur de la petite enfance. \*- Création d'une structure multi accueil pour une aide renforcée aux familles en offrant un choix diversifié pour la garde des jeunes enfants. \*- Création d'un Relais d'Assistante Maternelle (RAM). \*- Actions d'aide à la parentalité avec la création et la gestion de lieux de rencontres parents-enfants. \*- Création de points d'accueil pour les AM. \*- Mise en place de formations destinées aux AM. \* Financement du contingent du service Départemental d'incendie et de secours.

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
18	SI de la vallée de l'Yèvre (200078491)	SM fermé	164 125
18	Syndicat du canal de Berry (200049948)	SM ouvert	140 606
18	SIAEPA Thénioux, Méry-sur-Cher (200045698)	SM fermé	1 875
18	Centre-Cher (200087849)	SM fermé	204 817
18	SM Pays de Vierzon (251803078)	SM ouvert	45 981
36	Syndicat de la vallée du Fouzon (200077808)	SM fermé	112 207
18	SI aménagement de la vallée de l'Arnon Aval (SIAVAA) (200079044)	SM fermé	37 519
18	Syndicat départemental d'énergie du Cher (241800549)	SM fermé	333 527
18	Berry Numérique (200041481)	SM ouvert	205 651

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)